

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 1/2023

le 8 février 2023

Etat des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2022

10.03.02-2301-Comm01-Motions-postulats.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93 du règlement du Conseil communal, la Municipalité fait part à votre Conseil de l'état de l'étude des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2022.

1. **Motion de Mme Christiane Rithener (PS)** « Une politique de logement proactive » (prise en considération le 4 février 2015)

La motion demande à la Municipalité de présenter un projet de logements protégés et subventionnés sur une parcelle communale. En raison de l'ampleur et la complexité de la mise en œuvre d'un projet de qualité sur cette parcelle, une réponse à cette motion n'est pas prévue dans l'immédiat.

La Municipalité rappelle que 50 logements à prix abordables seront proposés dès l'été 2023 par la coopérative des Jardins de la Paix, sur un terrain communal mis à disposition via un DDP à l'av. des Murs Blanc 6.

2. **Postulat de M. Nicolas Bastard (PS)** « Déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz » (Renvoyé à la Municipalité le 20 mai 2020)

Une réponse commune avec le postulat de Mme Geneviève Pasche est planifiée dans le courant du 1^{er} semestre 2023. Voir également la réponse municipale N° 8/2022.

3. **Postulat de Mme Geneviève Pasche (LV)** « Un plan climat pour répondre à l'urgence climatique » (Renvoyé à la Municipalité le 20 mai 2020)

Une réponse commune avec le postulat de M. Nicolas Bastard est planifiée dans le courant du 1^{er} semestre 2023. Voir également la réponse municipale N° 8/2022.

4. **Postulat de Mme Nicole Rivet (PS)** « Réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac » (Renvoyé à la Municipalité le 9 décembre 2020)

Comme mentionné dans la communication N° 28/2021, la Municipalité poursuit ses études à ce sujet en collaboration avec les autres communes concernées et avec l'Agglomération Rivelac.



Plusieurs réunions de travail ont eu lieu au 2ème semestre 2022 à ce sujet. Une réponse sera apportée au postulat une fois ces pré-études suffisamment avancées.

5. **Postulat de Mme Elise Kaiser (LV)** « Des alternatives locales et écologiques au béton » (Renvoyé à la Municipalité le 10 février 2021)

Une réponse au postulat est planifiée pour le 1^{er} semestre 2024.

6. **Motion de M. José Espinosa (UDC)** « Zone 51 ? Non, zone 30 La Tour-de-Peilz » (Renvoyé à la Municipalité le 15 septembre 2021)

L'étude du Plan directeur de la mobilité permettra de répondre à la motion d'un point de vue général concernant le développement de zones 30 km/h à La Tour-de-Peilz. Une étude d'aménagements et de mise en zone 30 km/h est par ailleurs en cours concernant les chemins des Buleses, des Vignes et du Crotton. Un préavis concernant ces trois axes et fournissant et une réponse globale à la motion sera soumis au Conseil courant 2023.

7. **Motion de M. Yvan Krähenbühl (PLR)** – Du matériel sportif accessible pour tous (Renvoyé à la Municipalité le 15 septembre 2021)

La Municipalité proposera une réponse pour la séance du Conseil communal du 22 mars prochain. Des casiers connectés seront installés ce printemps sur le territoire communal. Ces installations sont prévues dans le budget 2023 du Secteur sport et jeunesse.

8. **Postulat de MM. François Costa et Romain Cornut (PLR)** « Nouvelles salles, nouvelles opportunités » (Renvoyé à la Municipalité le 3 novembre 2021)

La commune propose, depuis janvier 2022, une ouverture des salles de gym des Marronniers et des Mousquetaires pour les enfants et les jeunes durant la saison froide. L'accès est ouvert à tous les jeunes de 5 à 16 ans, selon un horaire établi. La Municipalité proposera une réponse plus étayée pour la séance du Conseil communal du 22 mars prochain.

9. **Motion de M. Marc Wüthrich (LTDPL)** « Adaptation du Règlement du conseil communal » (Renvoyé à la Municipalité le 8 décembre 2021)

Voir la communication municipale N° 3/2023.

10. **Postulat de Mme Elise Kaiser (LV)** « Pour un accueil de jour des enfants adaptés aux besoins actuels et futurs » (Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2021)

La Municipalité soumettra un projet répondant aux demandes de la postulante au premier semestre 2023

Motions ou postulats en cours de traitement conformément au délai de réponse d'une année imparti à la Municipalité :

- **Postulat de Mme Viviane Huber (LTDPL)** « Des casiers pour éviter des vols » (Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2022)
- **Postulat de M. Julien Neveu (LV)** « Une déchèterie, pas un grand écopoint » (Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2022)
- **Postulat de La Tour-de-Peilz Libre** « Vote électronique au conseil communal » (Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2022)
- **Postulat de M. Yvan Krähenbühl (PLR)** – Le bain des dames, un endroit magnifique qui mérite quelques réflexions (Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2022)
- **Postulat de M. Diego Pasquali (LV)** « Infiltration d'eau : une aubaine en ville » (Renvoyé à la Municipalité le 11 mai 2022)






- **Motion de Mme Geneviève Pasche (LV) et M. Etienne Balestra (PSDG) et consorts** « Le château, un programme pour toutes et tous » (Renvoyé à la Municipalité le 29 juin 2022)
- **Postulat de M. Denis Champier (PLR)** « De l'ombrage pour plus de convivialité » (Renvoyé à la Municipalité le 29 juin 2022)
- **Postulat de Mme Viviane Huber (LTDPL)** « Un Noël différent » (Renvoyé à la Municipalité le 14 septembre 2022)
- **Motion de M. Etienne Balestra (PSDG) et Mme Geneviève Pasche (LV) et consorts** « Un engagement pour la Faraz » (Renvoyé à la Municipalité le 14 septembre 2022)
- **Postulat de Mme Maria Luceron (LCIVL)** – « Agrandissement de la grève à la plage de la Maladaire, La Tour-de-Peilz » (Renvoyé à la Municipalité le 2 novembre 2022)
- **Postulat de Mme Véronique Ansermet (LV)** et consorts – Un règlement du plan général d'affectation et de police des constructions (RPGA) en phase avec les enjeux actuels - Séance de prise en considération le 17 janvier 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 23 janvier 2023

